

Re-stART - Bourse d'encouragement pour artistes sinistré(e)s suite aux inondations

Guide pratique

Les inondations des 14 et 15 juillet 2021 qui ont frappé une grande partie de notre pays ont sévèrement touché un certain nombre d'artistes et de créatifs.

Face à ces événements, l'Œuvre se focalise sur sa mission d'origine d'organe de secours en situation de crise, et souhaite proposer une bourse d'encouragement pour artistes sinistré.e.s suite aux inondations.

L'aide proposée pourra servir notamment :

- à la restauration et à la réparation d'œuvres
- à la création de nouvelles œuvres en vue d'expositions ou d'autres événements pour lesquels les artistes se sont déjà engagés
- au remplacement de l'équipement endommagé
- à la remise en état de lieux de travail ou à la documentation d'œuvres perdues

*cette liste n'est pas exhaustive

Conditions d'attribution de l'aide

Sont éligibles tous les artistes et créatifs (sans limite d'âge) :

- actifs dans les domaines couverts par le [fonds stART-up](#) qui ont été touchés par les inondations et peuvent présenter un projet concret en lien avec la récente catastrophe et avec les critères énoncés plus haut
- résidant au Grand-Duché ou ayant un lien avec le Luxembourg
- qui sont victimes directes des inondations récentes (pièces à présenter : déclaration sur l'honneur et preuves photos)
- qui présentent un projet concret en réponse aux dommages subis par les inondations et témoignant d'une reprise de l'activité artistique.

Exclusions

- interdiction de double financement pour les mêmes dépenses et engagement sur l'honneur de l'artiste ou du/de la créatif.ve de rembourser l'aide si la dépense financée par l'Œuvre est remboursée ou prise en charge ultérieurement par un autre acteur
- chaque artiste ou créatif ne peut soumettre qu'une seule demande

Budget

Les aides prévues sont attribuées en fonction de la nature du projet et sont plafonnées à une somme de 25.000 euros par demande, l'enveloppe totale visée est de 500.000 euros.

Procédure

Un [questionnaire spécifique](#) a été mis en place pour les demandeurs de cette aide.

Calendrier

- Lancement de l'action : 5 août 2021
- Fin de soumission des demandes : 20 septembre 2021

Contact

Florence Ahlborn
Coordinatrice de projets
T. : (+352) 22 56 67 – 704
florence.ahlborn@oeuvre.lu

Maité Schenten
Coordinatrice de projets
T. : (+352) 22 56 67 – 716
maite.schenten@oeuvre.lu